

Durand et Kotoku

Le rapprochement s'impose entre les deux affaires. Il s'agit, en effet, d'un délit d'opinion dans les deux cas. Dans les deux cas, les juges et le gouvernement veulent abolir le droit d'opinion et de propagande.

Dans l'un et dans l'autre cas, on est allé jusqu'à la peine de mort. L'indignation publique a fait reculer les pouvoirs publics dans le cas Durand. Devant l'indignation commençante, le gouvernement japonais a fait déclarer que la peine de mort avait seulement été proposée contre Kotoku et ses compagnons.

Dans le cas Durand, le jugement a été plus hypocrite. On a masqué la cause véritable du verdict sous prétexte d'une complicité supposée d'assassinat. C'était une véritable erreur judiciaire montée par les mouchards de la police, de la presse et de la Compagnie Transatlantique contre un propagandiste gênant.

Les jurés, dans leur égoïsme féroce de classe, excités par les journaux, menés par les juges, ont rendu un verdict imbécile et impitoyable.

Eh bien, c'est la même chose pour Kotoku avec plus de cynisme. On n'a pas le droit d'avoir une opinion libre dans l'empire du Mikado, on n'a pas le droit de faire une propagande d'émancipation auprès de ceux qui souffrent d'une exploitation capitaliste éhontée.

Ce n'est pas une chose joyeuse de protester contre les crimes des gouvernements étrangers. Toute répression a sa répercussion dans le monde entier.

On voit d'ailleurs que, pour Durand, la C.G.T. fait grand état des protestations venues de l'extérieur. Pourquoi-donc ne protesterions-nous pas aussi en faveur de Kotoku? L'indignation connaît-elle des frontières, fait-elle des distinctions entre les individus qui souffrent? Faut-il être français et syndiqué pour émouvoir les sentiments nationalistes des révolutionnaires de ce pays-ci?

Ces réflexions me sont venues devant le peu d'affluence à notre réunion du Vendredi 6 Janvier, tenue dans la grande salle du restaurant de la rue de Bretagne. J'ai rappelé aux auditeurs l'histoire de ce paysan qui, venu assister au sermon dans l'église du village voisin, restait insensible à l'éloquence du curé, tandis que toute l'assistance pleurait. Comme on lui demandait la cause de son insensibilité, il répondit : « Moi, je ne suis pas de la paroisse. »

Jouhaux, qui voulut bien venir à notre réunion pour y prendre la parole, se contenta de nous offrir, sans avoir l'air d'y croire, le boycottage des marchandises japonaises. Comme si ce boycottage était possible! Est-ce que celui des marchandises espagnoles après l'assassinat de Ferrer ne fut pas un simple bluff de la part de la C.G.T.? Jouhaux en rejeta l'échec sur l'indifférence des syndicats allemands. Et à ce propos il nous donna le conseil, à nous anarchistes, à nous intellectuels anarchistes (car il accola ses épithètes à l'ensemble de l'auditoire qui n'en pouvait mais) d'aller faire notre propagande révolutionnaire en Allemagne, pour rendre possible les actions de solidarité entreprises par la C.G.T. Et malgré moi, je me rappelais le conseil que donnent périodiquement les bourgeois aux socialistes d'aller porter leur propagande dans l'empire germanique.

Ainsi le révolutionnaire français paraît essentiellement nationaliste. Qu'a-t-il fait pour les Argentins? Que fera-t-il pour Kotoku et ses compagnons?

Cependant, avec les moyens actuels de communication, le monde est tout petit. Les vagues de réaction et de libéralisme se propagent en ondes vibratoires sur tout le globe. Nous sommes tous solidaires, et l'échec de nos camarades sur un point quelconque de la terre a bientôt son retentissement chez nous.

En ce moment où, sauf de très rares exceptions, la réaction est générale, il importe de réagir. C'est l'indignation publique qui a amené les explications des ambassades japonaises- explications mensongères, mais explications tout de même.

Le gouvernement japonais a senti la nécessité d'excuser ses actes. Et tout dernièrement il

faisait publier que les accusés avaient fait des aveux. Des aveux de quoi? On voit par là que dans tous les pays, les gouvernements et les polices se servent des mêmes mensonges et des mêmes complots.

Dans l'affaire Durand et dans l'affaire Kotoku, les gouvernements ont fait dire que l'agitation publique était défavorable aux accusés eux-mêmes. Touchante sollicitude des gouvernants pour les inculpés!

Les punaises du journalisme ont écrit, avec quel apitoiement, que l'agitation de la C.G.T, était néfaste pour Durand. Imaginé ce qui serait arrivé si personne n'avait bougé.

Les ambassades japonaises nous conseillent par l'intermédiaire de leurs valets, la même sagesse, le même silence, pour les mêmes raisons.

Attendre que la justice sorte des arrêts des juges, c'est attendre la condamnation certaine. C'est seulement la peur de l'opinion publique, la peur de l'indignation et de la violence, qui peut avoir quelque influence sur les gouvernements et leurs juges. Ils réviseront le procès Durand, ils relâcheront Kotoku et ses compagnons, ils sentent que la force est avec nous. Et ils trouveront des textes de lois pour légitimer leurs actes et se glorifier de leur équité.

M. Pierrot. (Les Temps Nouveaux du 14 janvier 1911)